



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 52 - Octobre 2011 - 4€

## Sommaire

Le billet page 2

Questionnaire  
sur le Relais pages 3 à 6

Survol de l'austérité page 7

Soirée de l'été page 8

Dossier :  
Contre la privatisation,  
pour le service public  
pages 9 à 12

Service public, nouveau coup  
de barre ? pages 13 à 14

Vie de l'IHS pages 15 à 17

Congrès fédéral CGT-FAPT  
de Lille : la présentation du livre  
« Histoire de la Fédération de  
1945 à 1981 » pages 18 à 20



**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22

Ouvrage collectif  
sous la direction de Serge Lottier

## Histoire de la fédération CGT des PTT

1945-1981

 LE TEMPS DES CERISES



Commandes avec chèque libellé à IHS-CGT-FAPT - CCP 20 625 80R Paris - Le coffret des 2 livres :  
au prix de 45€ + 5,25€ de frais d'envoi. Le livre 1, Georges Frischmann (1672-1945), prix 20€ et  
le livre 2 (1945-1981) prix 25€ + 4,06€ de frais d'envoi pour chaque livre.



# Le billet

## L'austérité: une arme au service du capital

«L'austérité pour les salariés, ça suffit!», réaffirmait la secrétaire générale de la CGT Fapt lors de son introduction au 34<sup>e</sup> congrès fédéral qui s'est déroulé du 26 au 30 septembre 2011. Elle appelait appelant à se mobiliser nombreux et ce, dès le 11 octobre. C'est aussi ce que portent, en substance, les luttes qui se développent en Europe et dans le monde. Les peuples ne veulent pas payer la crise qui n'est pas la leur.

Afin de satisfaire aux exigences des agences de notation, une fois de plus, dans le projet de loi du budget 2012, le gouvernement fait le choix de privilégier l'austérité. Sous prétexte de réduire les déficits publics, il a annoncé de nouvelles restrictions budgétaires. Le plan de rigueur va encore pénaliser les revenus les plus modestes alors que dans le même temps la contribution des plus riches, à titre temporaire de 300 millions d'euros, ne peut faire oublier que le gouvernement a consenti, en juillet dernier, une baisse de deux milliards d'euros de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Ces mesures dangereuses mettent en péril les moyens d'action de l'Etat et des collectivités et compromettent, du même coup, le retour de la croissance. Une telle logique est vouée à l'échec. Pour le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, «renforcer l'austérité n'aura pour résultat que de ralentir la croissance de l'Europe et d'accroître ses problèmes budgétaires».<sup>(1)</sup>

D'autres choix sont nécessaires et possibles, la CGT fait des propositions en ce sens.

Mais si l'histoire ne se répète jamais, les politiques d'austérité, les plans de rigueur ne sont pas une nouveauté! Ce Relais nous le rappelle en publiant la page d'histoire du journal fédéral de mai 1985, où Georges Frischmann «épingle les anniversaires de la politique d'austérité depuis 1915», pendant 7 décennies. Il montre que c'est un leitmotiv des gouvernements pour épargner le Capital, qui continue à accroître son profit, et que les remèdes proposés sont pire que la maladie.

Le livre d'histoire de la Fédération de 1945 à 1981, présenté au congrès, revient lui aussi sur des périodes similaires, les luttes et des succès qu'elles ont engendrés. «Que là où il y a une volonté, il y a un chemin».<sup>(2)</sup>

Danièle LEDOUX

1. In le Monde daté du 17 août 2011
2. Citation de Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine.



## Souvenir de 1985



Le 23 mars,  
2 000 jeunes  
des PTT manifestent  
avec la CGT à Paris

### Le relais

13<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 4€  
Directeur de la publication : Bernard Bouche  
Rédaction administration : 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



4<sup>e</sup> trimestre 2011  
De p61 le gal à parution  
CPAD N°0902 081018  
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

# Enquête de satisfaction auprès de lecteurs du Relais

A la création de l'Institut d'histoire en 1998, le 1<sup>er</sup> engagement pris par notre CA fut la parution d'une revue « Le Relais », quatre numéros par an. Le N°1 paraît en février 1999. En avril 2011, le 50<sup>e</sup> numéro vient de sortir.

A cette occasion, Bernard Bouche, directeur de publication, évoque les 800 pages écrites au fil des trimestres, comme d'*un pavé dans l'histoire et pour notre histoire sociale*.

Toutes ces pages sont mises à disposition des militants, syndiqués, mais aussi d'un lectorat plus large.

Répondent-elles aux besoins de nos abonnés ? Nous avons voulu le savoir, au travers d'une enquête de satisfaction réalisée début 2011.

111 réponses sont parvenues sur 600 adhérents : 18 % de nos lecteurs.

Un précédent sondage réalisé en 2002 a recueilli 50 réponses pour 467 adhérents : 10,7 %

## Qui sont nos lecteurs ?

- 96 sont retraités dont 69 hommes et 27 femmes
- 15 actifs dont 11 hommes et 4 femmes
- 51 sont militants parmi lesquels : 18 responsables d'une structure syndicale (section, syndicat, région), 3 sont en activité.

## Quelle lecture font-ils du Relais ?

- Leur lecture est :
- Intégrale pour 79 % dont 9 % d'actifs

- Partielle pour 21 % dont 5 % d'actifs

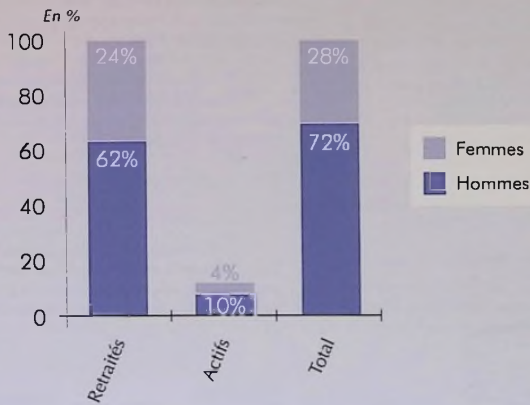
Les premiers lisent avidement le Relais par souci d'apprendre notre histoire sociale, mettre à jour leurs connaissances, rafraîchir leur mémoire.

Les seconds lisent plutôt des articles sur des faits qu'ils ont vécus, ou au contraire pour découvrir une période, une lutte... méconnue.

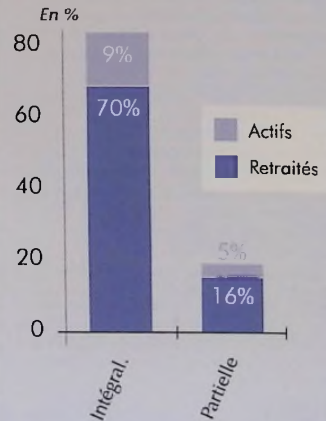
## Une lecture militante

Lorsque leur lecture est partielle, c'est par manque de temps, c'est ce qui conduit le plus souvent à effectuer un choix parmi les articles. L'absence d'intérêt pour ceux-ci est mentionnée dans 4 réponses seulement, aucune ne précise les rubriques concernées.

## Qui sont les lecteurs du Relais ?



## Quelle lecture ?



**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE COT FAPT

**Le billet**  
Citoyennes !

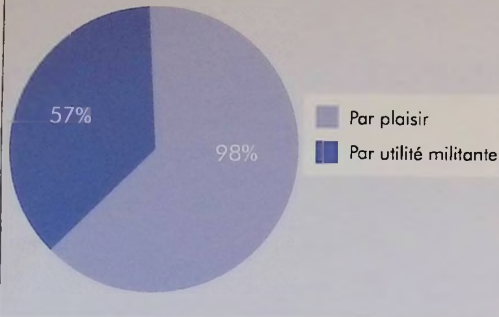
**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE COT FAPT

**Le billet**  
Nul ne peut échapper à l'Histoire

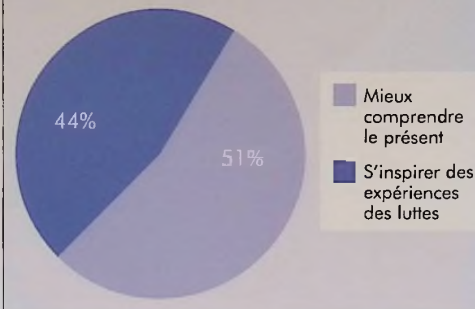
**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE COT FAPT

**Le billet**  
La hausse des salaires... un important facteur d'expansion !

## Vous le lisez :



## Si vous lisez par utilité militante, c'est pour :



### 98 réponses font état d'une lecture par utilité militante

- Pour mieux comprendre le présent : 51 réponses
- Pour s'inspirer de l'expérience des luttes : 44

Nombreux sont les arguments développés à l'appui. En voici quelques uns ici résumés : préparer des heures d'informations syndicales, avant de rédiger un rapport, argumenter dans les réunions, démontrer que la lutte de classes n'est jamais terminée. Pour la formation syndicale, transmettre aux jeunes l'histoire des luttes, les acquis obtenus grâce à celles-ci etc.

Préparer des expositions sur l'histoire du syndicalisme, mesurer l'évolution des métiers Poste et France Télécom, expliquer comment la casse du service Public a été organisée, combien de luttes ont été menées pour faire reculer ce sabotage. Rien n'est jamais définitivement acquis, mais rien n'est jamais perdu...

Mais aussi pour se « rafraîchir la mémoire », car celle-ci, avec le temps, est déformatrice.

**57 le lisent également par plaisir**

Ceci vient confirmer la pensée de Victor Hugo rappelée par l'un de ses fervents admirateurs, je veux parler ici de notre Président Serge Lotier :

« ... l'histoire est aussi une promenade où nous nous laissons guider par le plaisir de la découverte... ».

L'enrichissement personnel, la culture syndicale, la curiosité intellectuelle sont le plus souvent cités.

**Dans tous les cas plaisir, ou utilité syndicale, le classement des articles est le suivant :**

Vous êtes nombreux à remarquer la difficulté à effectuer un classement de ceux-ci, car tous présentent un intérêt. Cependant vous appréciez :

- les articles historiques
- une lutte particulière
- un métier spécifique
- les témoignages

Viennent ensuite :

- les articles généraux
- la vie de l'IHS
- les notes de lecture

- Parfois pour 38 %
- Rarement pour 2%

Les exemples d'utilité sont les suivants :

Pour comprendre le présent, « Pour aider à la réflexion personnelle car celle-ci se nourrit de travail personnel, la lecture du Relais fait partie de ce travail d'approfondissement des connaissances indispensables à tout militant... » nous dit l'un d'entre vous.

Pour trouver des motifs supplémentaires à l'engagement syndical, pour montrer que rien n'est arrivé sans les luttes, rien n'est jamais acquis, il faut sans cesse lutter...

« Utile car l'histoire est un réservoir de données, de connaissances inépuisables et d'espoir ».

**Vos suggestions portent sur :**

**Des sujets :**

Le féminisme, car nous dit une lectrice, « tout n'est pas négatif et tout n'a pas été dit ». Consacrer davantage de place aux militants départementaux qui ont fait notre histoire.

### L'utilité du Relais :

La lecture du Relais est utile :

- A chaque fois pour 60 % d'entre vous

**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CEFAPP

**Sommaire**

**Le billet**  
Besoin de lutter

Le message. Proposition de la démission en amontement, source de malentendu ou, au contraire, d'acceptation. Après les messages, un message de remerciement à la direction.

Il est intéressant de noter les grandes questions soulevées.

Documentaire autour de la mémoire collective. Les témoignages sont un bon moyen de transmettre et de faire vivre. C'est ce qui est au cœur de la formation.

Si vous êtes à la recherche d'un document, contactez-nous par email ou par téléphone.

Le Relais est une revue de l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP. Elle est publiée trimestriellement.

**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CEFAPP

**Sommaire**

**Le billet**  
Ces Français venus d'ailleurs...

Après une année de travail, nous sommes de retour de la lecture de la revue de l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP. Le Relais est une revue de l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP.

Il est intéressant de noter les grandes questions soulevées.

Documentaire autour de la mémoire collective. Les témoignages sont un bon moyen de transmettre et de faire vivre. C'est ce qui est au cœur de la formation.

Si vous êtes à la recherche d'un document, contactez-nous par email ou par téléphone.

Le Relais est une revue de l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP. Elle est publiée trimestriellement.

**Le relais**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CEFAPP

**Sommaire**

**Le billet**  
Dix ans et déjà demain

Le 23 novembre 1998, il y a dix ans que l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP a été créé. C'est une occasion de faire un bilan de ce qui a été accompli et de réfléchir à ce qui reste à faire.

Il est intéressant de noter les grandes questions soulevées.

Documentaire autour de la mémoire collective. Les témoignages sont un bon moyen de transmettre et de faire vivre. C'est ce qui est au cœur de la formation.

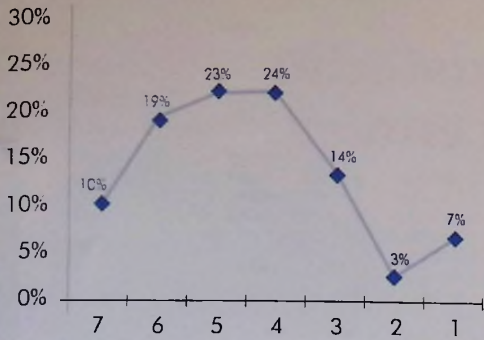
Si vous êtes à la recherche d'un document, contactez-nous par email ou par téléphone.

Le Relais est une revue de l'Institut d'Histoire Sociale CEFAPP. Elle est publiée trimestriellement.

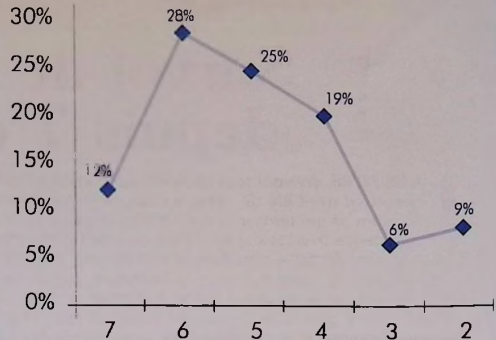
*Bonne année de lutes historiques en 2009*



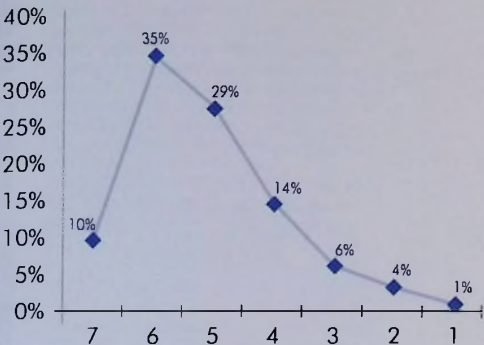
### Un métier spécifique



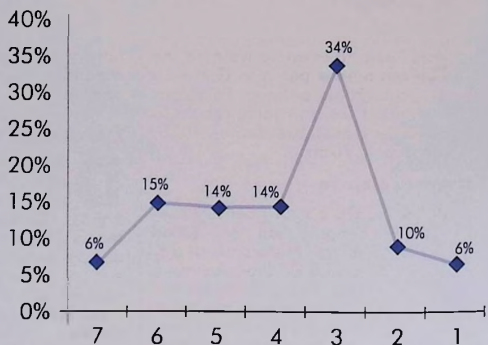
### Les témoignages



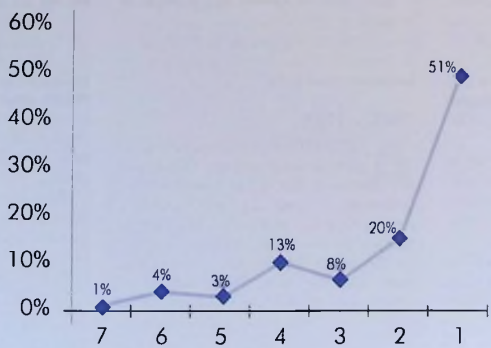
### Une lutte particulière



### Les articles généraux



### Les notes de lecture



Il y a 5 ans, le 21 mai 2006, **Georges Frischmann** nous quittait. Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT de 1950 à 1979, il a beaucoup apporté à l'Histoire de son syndicat. Avant de devenir Président d'honneur de l'His-cgt-fapt en 1998, il a rédigé très longuement la page « Histoire » du journal fédéral. Relisons celle de mai 1985, il y est question de rigueur, d'austérité, de crise, de luttes et de succès: des propos visionnaires!



Il y a  
70 ans

## Survol de l'austérité depuis 7 décennies

**L**A BRUYÈRE, écrivant sous Louis XIV, remarquait au début des « Caractères » que « tout avait été dit » et que « l'on vient trop tard depuis... qu'il y a des hommes et qui pensent ». Ce n'était pas gentil pour ceux qui croient que tout commence avec eux et pontifient avec des affirmations qu'ils croient nouvelles ou « modernes » alors que, le plus souvent elles ne sont que des redites.

La Bruyère le constatait pour la littérature, le théâtre, l'architecture : « On a dû faire du style ce qu'on a fait à l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre gothique... pour les palais et les temples ; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien ; ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome ou la vieille Grèce, devenu « moderne », éclate dans nos portiques et nos péristyles.

De même, on ne saurait en écrivant rencontrer le parfait et, s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation ». (Chapitre Premier, point 15).

Si La Bruyère avait vécu à notre époque, n'aurait-il pas joint à sa réflexion sur la littérature, le théâtre et l'architecture l'austérité, cette trouvaille toujours « moderne » mais en réalité vieille comme l'exploitation de l'homme dépossédé par l'homme possédant et les gouvernements qui en défendent les privilèges ?

**P**OUR nous en convaincre, ne remontons pas à la Grèce ou à la Rome antique. Épinglons seulement les anniversaires de la politique d'austérité depuis 1915, soit depuis 70 ans.

### 13 FÉVRIER 1915

**L**A France est en guerre. L'austérité s'impose. Soit. Mais quand le ministre Millerand déclare : « Il n'y a plus de droits ouvriers, plus de lois sociales, il n'y a plus que la guerre », il précise bien que l'austérité ne frappera pas ceux qui s'enrichissent, les banquiers, les fournisseurs de l'armée...

Les grandes luttes ouvrières de 1917 à 1920 exprimeront le refus des travailleurs et des travailleuses de supporter seuls les frais du conflit.

### 11 FÉVRIER 1925

**D**IX ans plus tard, le gouvernement Herriot, même ladrerie en ce qui concerne les traitements des fonctionnaires et postiers.

Ce jour-là un député socialiste tient à la tribune de la Chambre des Députés un langage étonnamment « moderne », Février, c'est son nom, explique :

« Nous devons avoir le souci de ne pas aller au delà de nos possibilités ; nous devons avoir parfois le courage de nous dresser contre les impatiences légitimes des intéressés. »

Un hymne à l'austérité dont les couplets ne changeront jamais plus, hymne auquel postiers et fonctionnaires ne manqueront pas de répondre par des luttes épiques dans les années suivantes.

### MAI-JUILLET 1935

**D**IX ans plus tard, ça repart de plus belle. L'austérité ? D'abord contre les fonctionnaires... Réductions massives d'effectifs depuis trois ans... puis décrets-lois Laval : réduction de 10% sur les traitements et indemnités (ajoutés aux 5% déjà prélevés par Doumergue) ; allongement d'un an de tous les délais d'avancement ; suppression de l'indemnité de résidence à la femme fonctionnaire mariée à un fonctionnaire (une seule indemnité de résidence par ménage !) ; suppression de la pension de reversibilité aux veuves ; et on parle du travail féminin à mi-temps, etc. Du moderne, toujours moderne !

Mais une austérité qui comptera beaucoup dans les luttes ouvrières, pour la réunification de la CGT, pour la réalisation du Front Populaire qui balayera tout cela.

### 1945... 1955

**A**USTÉRITÉ des lendemains de guerre et toujours subie par les mêmes qui se révoltent (les grandes grèves de 1947-1948). Austérité pour payer les frais de la guerre du Viet-Nam puis de la guerre d'Algérie. Laniel en 1953, s'inspire de Poincaré, Doumergue et Laval... et provoque l'une des plus

grandes grèves des PTT et des autres travailleurs en août 1953. Mais les gouvernements suivants reprendront les mêmes slogans.

### ...1965 ...1975

**E**T ça continue ! Après avoir promis « une belle arrivée » à son avènement en 1958, de Gaulle commence par l'une des plus fantastiques politiques de « sacrifices pour tous » (fin 1958 et le budget 1959). Des plans d'une efficacité telle qu'en 1968, on comptera quelque 9 millions de grévistes...

Et après Pompidou, Giscard d'Estaing, le champion des « plans de stabilisation » complétés au besoin par des « plans intérimaires ». D'où les grandes grèves de 1974 (banques au printemps, PTT en automne)... ce qui ne vérifiait pas que nous étions « sortis du tunnel » (Chirac) au que « la crise était derrière nous » (Giscard). C'est pourtant ce qu'ils affirmèrent, il y a dix ans !

### 1985 : TROIS ANS DE « RIGUEUR »

**E**T quoi de différent depuis trois ans où on a baptisé « rigueur » l'austérité de toujours. Et pour aboutir aux mêmes résultats. Prix, chômage, pouvoir d'achat avec en prime les menaces de dénationalisations...

Si tous ces « plans » ont en commun d'avoir été suivis par d'autres plans et si, par ce moyen, les problèmes n'ont jamais été résolus, n'est-il pas temps de chercher la cause véritable des difficultés et d'y apporter les solutions véritables ?

N'est-il pas temps d'attaquer à la racine les tares du capitalisme, d'en finir avec les plans et politiques économiques qui épargnent les grandes fortunes, les agissements des monopoles et le gouffre des crédits militaires pour tout faire supporter aux masses laborieuses, ce qui à l'expérience, n'a jamais fait autre chose que de nourrir le marasme puis la crise ?

Bref, n'est-il pas temps d'arrêter d'imiter les anciens... (pas ceux dont parlait La Bruyère) mais ceux qui sévissent depuis 70 ans pour ne pas remonter au delà ?

... à suivre

## Conférence de Serge Lottier, président de l'IHS CGT Fapt « Les racines du Service public, une contribution à la campagne de la CGT »

C'est sur ce sujet vaste, complexe et de brûlante actualité que s'est tenue la soirée de l'été, le 25 août, organisée conjointement par la Fédération et l'Institut au centre de formation Benoit Frachon à Courcelles-sur-Yvette.

Une trentaine de secrétaires généraux des départements y participaient ainsi que des membres du bureau fédéral dont la secrétaire générale. Six membres de l'IHS CGT Fapt et Maryse Dumas étaient présents également. Pour connaître ce service public qui est l'objet d'incessantes attaques, il faut savoir d'où il vient.

Serge a développé le processus historique et les différents concepts, insistant plus particulièrement sur celui de service public à la française, pour mieux nous rapprocher de la réalité d'aujourd'hui et nous permettre de mieux l'appréhender avant de pointer les particularités des PTT et d'apporter un éclairage sur les rapports entre les services publics et la question sociale, toujours en restant sur le terrain de l'histoire.

Quelques repères de la conférence...

L'idée de service public se développe concomitamment avec la première révolution industrielle en Angleterre. Le concept est né du besoin d'une réponse citoyenne et collective à l'exploitation capitaliste. C'est une recherche à moins d'exploitation et à plus d'égalité.

C'est dans ce moment qu'un philosophe idéologue anglais Th. Green développe le concept du « réformisme étatique » appelé aujourd'hui « social libéralisme ». Ecole de pensée qui traversera la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> jusque dans les années 1970. Ces éco-



Soirée 2011, vue de la salle

nomistes, partisans de l'intervention de l'Etat pour réguler les excès du capitalisme, proposent un éventuel déficit de l'Etat pour relancer la machine et développer l'emploi. John Maynard Keynes est le plus célèbre.

En France, le réformisme étatique fait l'objet de controverse récurrente et deux conceptions se sont développées dans le syndicalisme et dans la politique. Elles font clivage entre ce que l'on appelle au 20<sup>e</sup> siècle les réformistes nommés « possibilistes » et les révolutionnaires nommés « collectivistes ». La notion de service public, en France, qui s'est complexifiée au cours des temps, reste un vecteur de l'intérêt général qui n'est pas la somme des intérêts particuliers.

Ce choix d'intérêt général impose des obligations au nombre de trois : la continuité de service (reconnu dans les constitutions de 1946 et de 1958) ; l'égalité des usagers et l'adaptabilité.

Ce dernier point « implique la modernisation, l'extension ou la limitation du périmètre du service. Là se trouve naturellement la politique sociale qui doit être en référence de la qualité des

services rendus. » L'orateur précise alors que « c'est donc là le cœur de l'action syndicale (...) Si le pouvoir ne se porte pas garant de ces obligations, le sens de l'intérêt général s'affaiblit, c'est donc le service public qui s'affaiblit ».

La conception « à la française » a donc une base historique qui s'est enracinée lors de grands moments de notre histoire, ce qui la différencie des « publics utilities » des pays Anglo-Saxons et « c'est à la libération sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance, lorsque s'est concrétisée l'apparition ou le développement d'importants services publics, que cette conception « à la française » a pris une dimension telle que l'on a pu la théoriser comme étant un choix de société à tendance sociale et égalitaire ».

Elle est liée à l'imbrication des principes républicains, de la conception et du rôle de l'Etat et des services publics. Ceux-ci sont un outil des politiques d'Etat et ont été en 36 et après la deuxième guerre mondiale moteur de la modernisation du pays.

Tant que le système capitaliste existera, « le service public sera l'objet d'un

**enjeu de classe comme le confirme son histoire. Son champ d'intervention, sa qualité, son devenir dépendront du rapport de force entre le capital et le travail ! On remarquera qu'il ne remet pas en cause le capitalisme, il en limite seulement les dégâts...** » Cependant il ouvre des espaces pour des luttes contre le profit et pour plus d'égalité.

Puis le conférencier a traité de quelques particularités du service public PTT. Les premiers assauts après la Guerre et les grands moments de résistance contre son démantèlement dans lesquels la Cgt a joué un rôle important (1963, 1964, 1973, 1974, 1977, ...) Péripéties que l'on retrouvera, plus en détail dans le livre, « L'histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981 ».

Le débat qui a suivi, auquel ont participé notamment Maryse Dumas, Joëlle Roye, Colette Duynslaeger s'est tournée, en s'appuyant sur le passé, vers la recherche des réponses à donner pour construire le service public du 21<sup>e</sup> siècle.

**Danièle Ledoux  
et Emile Dupuy**



# Contre la privatisation pour le service public

**Intervention d'Alain Gautheron dans le cadre du colloque de la FNARH des 12 et 13 mai 2011 à Paris, sur le thème : « Postes et télécommunications, entre public et privé, jusqu'en 1990 ».**

*« Et la CGT est contre, toujours contre », cette formule est l'une des antiennes préférées de nombreux Ministres et Directeurs des PTT. Selon eux, si la CGT est bien contre toute forme de privatisation, elle n'avancerait aucune solution alternative et se cantonnerait systématiquement dans le statu quo.*

*La consultation des archives de la CGT qui portent sur la période 1945/90 donne une toute autre image de la réalité. Parcourons les !*

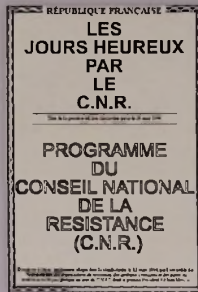
Depuis la Libération, le programme du Conseil National de la Résistance (adopté le 15/03/44) inspire, sans en limiter le champ, la démarche des militants et militants de la CGT.

Ce texte est un compromis entre toutes les forces de la Résistance dont la CGT faisait partie.

Relevons l'absence de toute organisation patronale dans ce conseil. Le Général de Gaulle, recevant un groupe de patrons après la guerre, leur aurait lancé cette formule lourde de sens : *« Je n'ai vu aucun d'entre vous à Londres... après tout, vous n'êtes pas en prison. »*<sup>(1)</sup>

Stéphane Hessel, avec un véritable succès de librairie<sup>(2)</sup>, nous rappelle le sens, le souffle, l'étendue, la modernité du programme du CNR.

Il propose *« un plan complet de sécurité sociale... une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leur vie... le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques »*. Il défend *« la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères »*. Il se fixe pour objectif *« l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie »*. Il propose *« une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général. »*



## Pour une administration moderne et progressiste

Du 10 au 15 septembre 1945, à Limoges, la fédération postale CGT tient congrès. La résolution finale<sup>(3)</sup> affirme les postiers *« forts de leur expérience, entendent faire de leur Administration le grand service public digne d'un Pays rénové dans ses méthodes et dans son esprit... dans ce grand service public tel que les postiers le conçoivent, tout doit être mis en oeuvre, les moyens comme les hommes, afin que les rouages fonctionnent à plein : simplification, modernisation, utilisation au maximum, ce qui veut dire participation à la production générale du pays, sans qu'il puisse être question, dans les circonstances présentes, de subordonner l'effort demandé à d'autres revendications que celles qui touchent aux nécessités vitales des travailleurs et à leur dignité, revendications dont l'aboutissement conditionne d'ailleurs l'effort de reconstruction projeté.*

*C'est pourquoi la fédération postale mettra en oeuvre tous les moyens dont elle dispose, en fonction des circonstances et des possibilités pour faire aboutir les revendications essentielles et dans le même temps l'édification d'une administration moderne et progressiste. »*

Le congrès se prononce pour *« une véritable nationalisation, sans participation des trusts et apportant immédiatement des ressources au pays, en particulier les industries travaillant pour les P.T.T. Cette lutte contre les trusts est la forme actuelle que revêt la lutte des classes. »*

Revendiquant la Paix, la démocratie politique et économique le congrès demande *« la reconnaissance du droit syndical pour les fonc-*

1- Henry W.Ehrmann, La politique du patronat français 1936-1955 p99, Armand Colin 1959

2- « Indignez vous ! » Indigène Editions

3- La Fédération Postale n°1 septembre 1945

tionnaires... la participation effective des travailleurs à la gestion de leur entreprise.»

De ce congrès syndical émergent des caractéristiques que l'on retrouve durablement, avec les évolutions indispensables, dans les expressions et engagements de la CGT : le choix du service public et la formulation de propositions pour le développer, le lien entre la satisfaction des revendications du personnel et la modernisation, l'efficacité de l'Administration, le combat contre les trusts et l'exigence de nationalisations, la possibilité pour le personnel d'intervenir dans la gestion...

La Fédération Postale prend soin de s'adresser aussi aux usagers et aux élus par le moyen classique de l'affiche mais aussi par un moyen moderne, celui de l'allocution radiodiffusée.

Voyons, au fil du temps, quelles initiatives elle prend afin de poursuivre ce combat.

### La bataille pour l'amélioration du budget

« Le budget est l'expression d'une politique » affirmait René Pleven, plusieurs fois Ministre et Président du Conseil.

Dans les P.T.T. la préparation, la discussion, le vote du budget rythment chaque année le calendrier syndical.

De fait, cela sensibilise militants et personnel à la mécanique budgétaire et financière.

Le budget de 1955 ne faillit pas à la tradition. La France est dans l'ère des guerres coloniales. Le trafic des P.T.T. s'accroît, le gouvernement compte sur la campagne de productivité comme moyen de pallier la crise des effectifs.

Le personnel en souffre. La CGT voit notamment dans l'augmentation des primes et des effectifs le moyen de satisfaire le personnel et d'améliorer la qualité de service alors en forte dégradation.



A la une de son mensuel « La Fédération Postale » de février 1955, elle affirme rechercher l'unité d'action avec les autres syndicats, rend compte de journées d'action, et titre que pour les revendications (primes, effectifs, indemnités) « les crédits doivent être inscrits au budget des P.T.T. qui doit revenir en discussion. »

En mars elle dresse « un premier bilan de la bataille pour le budget des P.T.T. en 1955 : augmentation des crédits pour la prime, 1 450 titularisations nouvelles, 4 300 créations d'emplois... ».

Elle propose alors de porter l'expression de la mobilisation en direction des élus.

En mai/juin, elle se réjouit du bilan de l'action en titrant : « Bilan des luttes pour le budget des P.T.T. 1955 : 6 MILLIARDS DE FRANCS DE PLUS ! »

De cet épisode autour du budget 1955 découle un constat évident : mécontente du projet de budget la CGT le critique, avance des propositions revendicatives, mobilise le personnel, informe le public, interpelle les élus, obtient des avancées et les met en évidence dans son journal.

### Le congrès fédéral propose

Tous les trois ans le congrès de la fédération se réunit. Il est notamment chargé de tirer les enseignements de la période écoulée et de tracer des perspectives pour la période à venir.

Ses travaux servent ensuite de références à l'ensemble des militants.

Le rapport introductif, présenté par le secrétaire général joue un rôle important.

Avec esprit de synthèse et volonté pédagogique il doit faire comprendre la situation, ses évolutions, éclairer la nature et les causes des difficultés, proposer des pistes d'avenir afin de favoriser les échanges des délégués et leurs décisions.

Lors du XVIII<sup>e</sup> congrès fédéral (Paris du 13 au 16/11/1962) le rapporteur Georges Frishmann, dénonce le retard croissant des effectifs sur l'évolution du trafic, le petit nombre de trusts fournisseurs qui enserrant, dans leurs tentacules, l'Administration des P.T.T., la création de sociétés d'économie mixte qu'il qualifie de fusion des trusts et de l'Administration.

Il s'indigne du scandale des marchés des P.T.T. qui selon un rapport officiel (« Pellenc ») montre que les P.T.T. paient plus cher leur matériel que la SNCF ou que les administrations étrangères.

Il propose la présence de toutes les organisations syndicales dans la commission des marchés.

Il demande l'autonomie financière en libérant les P.T.T. de la tutelle des finances, les nationalisations des trusts fournisseurs et leur contrôle démocratique.

Il ajoute que seule un régime vraiment démocratique pourrait autoriser une gestion conforme aux intérêts de la population et du personnel.

Le congrès suivant (Montreuil du 17 au 20/11/1964) approfondit ses critiques et étend ses propositions.

Georges Frishmann cite un rapport de la Cour des Comptes, paru au J.O. du 6/6/63 pour stigmatiser les solides accords professionnels entre les trusts qui se partagent les marchés des P.T.T. et évoquer le rôle troublant des sociétés mixtes « *formule inhabituelle d'une association de l'Etat avec ses fournisseurs* ».

Il passe en revue la situation dans chaque branche d'exploitation. Le constat est identique, le manque de moyens entraîne une dégradation de la qualité de service que mettent en évidence des rapports parlementaires (Souchard, Wagner) durant l'été 64.

Il évoque l'intérêt grandissant des banques pour les télécommunications.

Il propose un plan de redressement des P.T.T. en 9 points dont dit-il, le Conseil Economique a retenu l'essentiel.

Il concerne notamment le financement des nécessaires investissements de modernisation, le remboursement par l'Etat des charges indues payées par le budget des P.T.T., le renforcement du contrôle des prix, l'autonomie financière avec maintien de l'unité Poste, Télécommunications, Services Financiers, la nationalisation des trusts fournisseurs, l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel...

## 1968 change la donne

Le mai des travailleurs et des étudiants, au-delà de sa dimension revendicative et sociale prend une dimension sociétale.

Le niveau d'étude s'élève, les transformations du monde s'accroissent, chacun veut comprendre, donner son avis, trouver sa place dans la vie, le travail, le syndicat, qui doit lui aussi remettre en cause sa façon de s'organiser, de fonctionner, de s'exprimer.

« *Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut convaincre!* » lance alors Henri Krasucki.

C'est vrai que pour convaincre, il faut d'abord mieux écouter, mieux comprendre, mieux argumenter!

Ces enseignements poussent la CGT à réaliser de nombreux efforts afin d'améliorer la qualité de ses productions, tant en ce qui concerne la forme que le fond.

C'est d'autant plus nécessaire que l'affrontement sur l'avenir des P.T.T. devient plus complexe. Les partisans de la privati-

sation se cachent derrière le masque des réformes de structures afin d'accélérer le processus de privatisation par la gestion.

Par la grande grève de 1974 le personnel freine son ardeur.

## Des propositions à foison !

En octobre 1969, la CGT-PTT publie une étude intitulée « *10 ans de gestion gaulliste des PTT* ».<sup>(4)</sup>

Elle dresse un véritable réquisitoire: en 10 ans les recettes ont été multipliées par 3,58, les bénéfices par 15,16, les dépenses de personnel, à effectifs constants par 1,8. Pour elle, c'est évident ce n'est pas le personnel qui a bénéficié de l'expansion. Elle dénonce un taux d'autofinancement anormalement élevé qui freine les investissements et qui exige une intensification du travail à l'origine de nombreux accidents. Elle s'insurge contre les campagnes de presse qui présentent la Poste déficitaire, remise à flot par les bénéfices des Télécommunications. En vérité, sur les dix derniers exercices, la Poste a dégagé un excédent de 521,4 millions auxquels on peut ajouter des charges indues et des prélèvements de l'Etat. Ces critiques de la CGT sont solides, elle sont étayées par un travail de ses militants qui utilisent les documents officiels: rapports du Plan, des parlementaires, documents budgétaires, statistiques des Directions...

Elle avance aussi des propositions pour défendre et développer le service public. Propositions qu'elle élabore avec ses adhérents dans les congrès, dans des commissions, des groupes de travail, des journées d'étude, des conférences...<sup>(5)</sup>

Elle les porte à la connaissance du public et les affine à son contact, organise des conférences de presse, des diffusions de tracts, des campagnes d'affiches, de signatures de pétitions. Elle défend ses propositions aussi par des interventions auprès des élus...

Ses propositions montrent un souci constant de l'utilisation efficace de l'argent public, de la lutte contre les gâchis, de la réponse aux besoins des usagers, de modernisation par l'investissement dans la recherche et la



4- Le Militant des PTT, n°8 octobre 1969

5- Voir « *Histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981* » ouvrage collectif de l'HS-CGT-Fapt à paraître en septembre 2011, 600 pages environ;

formation du personnel, d'une gestion transparente et démocratique...

## Des initiatives originales

Le 21 février 1980, l'Union Fédérale des Cadres CGT-PTT organise un débat sur le thème: « *le progrès scientifique et technique: au profit de qui?* ». Elle récidive le 12 décembre 1983, sur le thème « *Service public un atout économique et social. Les enjeux aux P.T.T.* »



Ces débats sont publics, la CGT y invite des représentants de la Poste, des Télécommunications, des responsables d'Associations de Cadres, des autres syndicats. Chacun y prend la parole et dans son compte-rendu la CGT publie les différents points de vue exprimés.

En 1984, la CGT-PTT publie un ouvrage de 340 pages au titre évocateur: « *P.T.T. si on gérait autrement?* » Elle ajoute sur la couverture « *Analyses et propositions pour une gestion efficace du service public.* »

Il connaît, en quelques mois, trois éditions, une diffusion qui dépasse les 10 000 exemplaires et sert de support à de nombreuses réunions dans les services.

Il présente, par exemple, les 35 propositions formulées par la CGT lors du Conseil Supérieur des P.T.T. le 3 mai 1983.

Le 20 janvier 1989, pour la première fois en France et probablement au monde un syndicat organise une réunion en direct en utilisant le réseau VIF. (Vidéo Interactive France Télécom). Il s'agit des cadres CGT-PTT. Ils échan- gent ainsi, durant 2 heures, avec leurs collègues en valorisant une prouesse technologique du service public!

Ils en profitent aussi pour enrichir le contenu multidimensionnel(6) des critères de gestion du service public qu'ils opposent au critère unique de la gestion privée: faire le maximum de profit!

## Comment ces initiatives sont-elles réalisées?

Cette articulation entre contestation de la privatisation et propositions pour le service public ne se construit pas de manière linéaire.

Elle suscite des débats dans le syndicat, voire des oppositions.

Il faut affronter des idées répandues:

- les choix de gestion seraient choses si compliquées qu'elles seraient réservées aux seuls spécialistes
- il n'existerait, fatalement, qu'un mode de gestion que l'on ne pourrait pas changer mais dont on pourrait seulement essayer d'atténuer les conséquences négatives
- en intervenant sur les choix de gestion, le syndicat courrait le risque de se faire intégrer par la direction
- le système capitaliste serait totalement mauvais, il serait alors inutile d'intervenir dans la gestion, il faudrait attendre le jour de sa remise en cause globale.

Cette expression syndicale repose sur un travail syndical individuel et collectif de recherches, d'écoute, d'échanges, de confrontations, de propositions. Elle connaît ses manques et ses excès. Ses contours dépendent du moment, du sujet, du rapport des forces.

Certains, par la nature de leur mandat syndical et/ou leurs cursus et responsabilités professionnelles peuvent, plus que d'autres, se sentir aptes à investir ce terrain.

Le syndicat veille alors à ce qu'il n'y ait pas un cloisonnement des rôles mais que chacun, selon ses possibilités, participe à l'élaboration de propositions et à l'action pour les faire vivre.

6-Le service public contribue à la lutte contre les inégalités sociales, à l'aménagement équilibré du territoire, au développement de la démocratie, de l'activité économique, de l'emploi...

*L'exigence de service public n'est pas une notion périmée. La connaissance de l'Histoire ne nous incite pas à restaurer ou reproduire à l'identique ce qui a bien fonctionné. Elle nous offre quelques pistes pour tracer notre chemin dans les conditions d'aujourd'hui. Parmi ces chemins, il y en a un qui n'a jamais vraiment été emprunté: et si on écoutait aussi le personnel et ses syndicats?*

# SERVICE PUBLIC : Nouveau coup de... BARRE ?

FORUM MAG n°252 nous révèle que le 28 septembre 2010, neuf opérateurs, dont la Poste, ont signé avec le Gouvernement un protocole de collaboration en zone rurale. Objectif déclaré : travailler ensemble pour offrir des guichets communs dans ces zones sous l'égide de l'Etat. Sont ensuite énumérés les neuf opérateurs : la Poste, EDF, la SNCF, GDF-Suez, Pôle-Emploi, l'Assurance-Maladie, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Le magazine nous expose encore les propositions de la Poste concernant sa collaboration. L'opération aurait pour but de faciliter l'accès des habitants aux services de proximité.

## Un air de déjà vu !

On dirait vraiment de la polyvalence qui ne dirait pas son nom. En effet, le 16 octobre 1979, voyait le jour le décret 79-889. Au travers de ce texte et de ses applications possibles, le nouveau (c'est comme le Beaujolais, l'étiquette change, le goût est quasi identique au précédent) gouvernement de l'époque et le ministre des PTT avaient annoncé que « leur souci était de ramener le service public au plus près des usagers ».

A la sortie du décret, la commission nationale des receveurs C.G.T. avait porté ses appréciations sur les textes, et avait surtout formulé ses revendications avant la mise en application du dit-décret, à savoir :

- Pas de suppression d'emplois dans les autres services ou organismes concernés par la polyvalence ;
- Formation professionnelle initiale et recyclages nécessaires ;
- Moyens suffisants tant en locaux qu'en effectifs ;
- Revalorisation de la profession du fait du surcroît de la qualification demandée.

**En 2010, comme en 1979, une constatation s'impose : parmi les opérateurs, ne figure pas France Télécom.**

## Un petit retour en arrière

Postes, Télégraphe, Téléphone, et parfois Transmissions ajouté ou à la place Télécommunications, voire Espace, peu importe la dénomination encore qu'elle ne soit ni anodine, ni neutre. Sans faire preuve d'élan nostalgique ou passiste de mauvais goût, on peut affirmer que l'alliance,

le mariage des moyens de communication (l'écrit et l'oral) avait fière allure. Le **bons sens avait des raisons que la raison ne pouvait ignorer. Tout fout l'camp !**

Revenons à l'absence de France Télécom. Alors qu'on nous rebat les oreilles avec le poids de la facture pétrolière dans l'économie nationale, que dire, au nom de l'usager désireux d'acquiescer du matériel téléphonique et qui se voit contraint d'effectuer 40 ou 50 kilomètres, parfois pour effectuer ses emplettes en ce domaine. Qui est obligé de polluer, qui paie ?

## Le rideau se lève (1980)

Le positionnement des organisations syndicales est une nouvelle fois divergent. FO est pour, à fond. En demande même ! Dans un tract au moment des C.A.P. de 1980, ses dirigeants se flattent d'avoir fait « des efforts acharnés » pour l'implantation de la polyvalence. La CGT, en attente de réponses à ses préoccupations et à ses demandes préalables, appelle les postiers à la plus grande vigilance. Mieux, elle envisage l'action si on passe outre et refuse de satisfaire ses justes revendications.

Deux documents vont rapidement éclairer la situation. Dès le 5 janvier, c'est Monsieur Barre, ci-devant Premier ministre (mais qui ne mange des croissants que le dimanche, l'austérité, c'est pour tout le monde), Monsieur Barre donc donne dans le « Journal Officiel » des directives aux préfets quant à la définition de la polyvalence et aux grandes lignes de son application. **On peut dire que si le rideau se lève,**

## les masquent tombent.

En ce qui concerne les moyens supplémentaires, le Premier ministre précise « qu'il ne saurait y avoir de contradiction entre l'objectif de rigueur et d'économie d'une part, et l'objectif d'amélioration de la qualité des services en milieu rural, d'autre part ».

Il ajoute, on pourrait presque dire sur un ton ironique, que le « volume des activités des établissements choisis doit leur permettre de faire face au trafic supplémentaire avec les moyens dont ils disposent ». Un coin du voile est levé.

N'y avait-il pas lieu d'être plus que vigilant ? Ce, d'autant plus que la quasi-totalité des bureaux ne bénéficient même pas des heures légales et réglementaires auxquelles ils ont droit. Un barème-étalon, élaboré par l'Administration, insatisfaisant du fait de son insuffisance (la juxtaposition des deux membres de phrase est presque un pléonasme), n'est pas appliqué dans son intégralité. Et pourtant, la preuve de la « maigreur » de son seuil et de ses strates sera apportée par la Commission

« EFFECTIFS », qui siégea un peu plus tard (fin 1981-début 1983). Ses travaux, pourtant très élaborés, finiront... au fond d'un tiroir du 20, avenue de Segur.

## Prose ministérielle et pots cassés

Rien n'est trop beau pour la luxueuse brochure « LA POSTE » pour vanter les vertus de la polyvalence, elle prétend : « donner un coup d'arrêt au désert... la Poste participe et participera de plus en plus à cet effort ».

La circulaire du 13 février 1980 (47 Pa3) renchérit : « la détérioration de la qualité de service rendu à la population a amené les pouvoirs publics à entreprendre une action de revitalisation des campagnes ».

La région concernée est la Haute-Ariège. On croit rêver ! Dans le même temps, des gares SNCF sont fermées sur la ligne Aix-les-Thermes-La Tour de Carol (Mérans-les-Vals, l'Hospitalet-près l'Andorre), des bureaux de poste sont déclassés (Bélesta, Montgaillard, Saint-Paul de Sarat), l'agence postale de Ganat (près de Foix) est elle aussi abandonnée.

Les louangeurs de la polyvalence peuvent trinquer avec les laudateurs de la rigueur et de l'austérité (c'était souvent le cas), la Haute-Ariège va continuer sa désertification. Ses habitants, les postiers Ariégeois, sauront à qui réclamer des comptes.

## Et maintenant 2010

Rapprocher les services de proximité des usagers est un vœu louable, certes. Mais, car il y a un mais, commentoser envisager



cette possibilité, sans se payer la tête de ses interlocuteurs, quand on en a démolie ou détériorée une partie ?

Combien de bureaux ont disparu ? de combien a-t-

on réduit les heures d'ouverture au public dans ceux restant ? Alors qu'il n'est déjà plus possible d'effectuer toutes les opérations postales dans les points existants, est-il sérieux d'en-

visager d'« offrir » des prestations supplémentaires ?

La polyvalence ne servirait-elle plutôt pas à fermer quelques guichets SNCF, à supprimer de nouvelles positions de travail dans les

antennes « Pôle-Emploi » déjà perfunctées lors de l'accouplement ASSEDIC-ANPE ?

Après le coup de Barre, ne nous y FILLON pas !

**André Brangeon**

*Qu'au travers de cette mouture déguisée de la polyvalence, Poste et Gouvernement tentent de faire découvrir la lune aux populations des zones le plus souvent déshéritées, soit, mais combien de temps ces mêmes populations laisseront-elles ces deux marchands d'illusions leur éclipser le soleil ? Un proverbe gallo dit : « Rien n'est plus urgent que de ne pas attendre ! ».*

## DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

### PREMIER MINISTRE

Décret n° 79-939 du 16 octobre 1979 relatif à l'organisation administrative en milieu rural et à la création de services postaux polyvalents.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications,

Vu le code des postes et télécommunications ;

Vu le décret n° 49-1473 du 14 novembre 1949 modifié relatif à la coordination et à l'harmonisation des transports ferroviaires et routiers ;

Vu le décret n° 61-250 du 14 mars 1964 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les départements et à la déconcentration administrative ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le préfet peut, dans des zones à faible densité démographique, confier à des bureaux de poste, en accord avec l'autorité responsable des services ou organismes en cause, le soin d'exécuter des opérations pour le compte d'administrations, établissements publics ou organismes privés chargés d'une mission de service public.

La liste des bureaux de poste et des opérations concernés est fixée par arrêté préfectoral pris après avis du comité départemental des services au public en milieu rural.

Le comité départemental des services au public en milieu rural est créé par le préfet. Il est présidé par le préfet ou son représentant. Il comprend les chefs des services départementaux des administrations civiles de l'Etat. Le préfet peut inviter toute personne intéressée à participer à ses séances.

Art. 2. — Les opérations mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> sont les suivantes :

1. Diffusion des offres d'emplois, de stages et de contrats de formation ;

2. Délivrance d'imprimés, vérification matérielle et envoi de dossiers administratifs déposés par le public relatifs aux cartes d'identité, aux passeports, aux fiches d'état civil, à l'immatriculation des véhicules automobiles d'occasion (délivrance de carte grise) et vente des timbres fiscaux correspondants ;

3. Délivrance d'imprimés, réception des demandes de visas et de validation des permis de chasser et vente des timbres représentant les cotisations aux fédérations départementales de chasseurs ;

4. Délivrance de bons d'essence détachée ;

5. Encaissement de taxes parafiscales et de cotisations auprès des producteurs et négociants pour le compte et sur la demande d'organismes interprofessionnels agricoles ;

6. Réception des dossiers de sécurité sociale pour vérification matérielle et envoi ;

7. Dépôt et diffusion de livres à partir des bibliothèques centrales de prêts ;

8. Délivrance d'imprimés, vérification matérielle et envoi des dossiers de demande d'exonération de redevances télévisives ;

9. Transport et livraison de colis confiés à la Société nationale des chemins de fer français ;

10. Vente de billets de transports publics de voyageurs et réservation de places.

Art. 3. — Des conventions passées entre les services ou organismes en cause et l'administration des postes précisent les conditions dans lesquelles sont exécutées les opérations mentionnées à l'article 2.

Art. 4. — L'administration des postes peut être également chargée, dans les conditions prévues à l'article 1<sup>er</sup>, du transport et de la livraison de médicaments ainsi que de colis autres que ceux qui sont mentionnés à l'article 2. Ces transports ne sont pas soumis aux dispositions applicables à la coordination des transports.

Art. 5. — Le coût des prestations rendues par les bureaux de poste sera individualisé par service ou organisme en cause, en vue de leur règlement à l'administration des postes.

Art. 6. — Le Premier ministre, le ministre de l'intérieur, le ministre du travail et de la participation, le ministre du budget, le ministre de l'environnement et du cadre de vie, le ministre de la santé et de la sécurité sociale, le ministre de l'agriculture, le ministre des transports, le ministre de la culture et de la communication et le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 1979.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,  
RAYMOND BARRE.

Le ministre de l'intérieur,  
CHRISTIAN BONNET.

Le ministre du travail et de la participation,  
ROBERT ROULIN.

Le ministre du budget,  
MAURICE PAPON.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie,  
MICHEL D'ORNANO.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale,  
JACQUES BARROT.

Le ministre de l'agriculture,  
PIERRE MÉHAIGNERIE.

Le ministre des transports,  
JOEL DE THEULE.

Le ministre de la culture et de la communication,  
JEAN-PHILIPPE LECAT.

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications,  
NORBERT SEGARD.

# Colloque des Receveurs 19 mai 2011

Le 19 mai s'est tenu le colloque sur «le métier de receveur» organisé par l'IHS CGT pit et un noyau d'anciens receveurs de la commission nationale CGT de la catégorie. Il a eu lieu à Fournols dans le Puy de Dôme. Dans son allocution d'accueil, Serge Lottier a souligné que «ce colloque allait porter la fraternité qui se forge dans les luttes, et la volonté de construire quelque chose : l'histoire d'un métier représentatif dans la société française pour que cela profite aux générations futures... qu'il s'inscrit dans les travaux diversifiés que nous entreprenons à l'image de ce qu'est l'histoire de notre fédération». Le coordinateur André Brangeon a noté qu'il «était le 3<sup>e</sup> organisé par l'IHS (Téléphonistes, Techniciens et

Receveurs) mais le premier concernant La Poste et impliquant une partie des cadres». 66 présents, une quarantaine de receveurs et receveuses de toutes classes, 4 secrétaires généraux de la fédération<sup>(1)</sup>. Le vice président de la FNARH Marc Nunge et l'administrateur Christian Meunier ont fait connaître les travaux de leur fédération. Etaient présents aussi des repré-



sentants du syndicat du Puy de Dôme, de la région Auvergne, Gilbert Terrisse membre du secrétariat de l'UFR qui représentait la fédération et 5 membres du conseil d'administration de l'IHS<sup>(2)</sup>. Ce colloque était articulé autour de 3 thèmes : le service public, la carrière, la CGT. Un riche débat où la réflexion historique sur des sujets aussi variés que la sécurité, le travail en commission, les difficultés d'être femme et cadre, l'unité, les luttes, s'est enrichie d'anecdotes savoureuses, où l'émotion était dans la salle lors des témoignages sur les agressions et les

sanctions injustifiées. Le tout s'est terminé dans une ambiance festive à l'image de celles du temps passé. **Un livre est en préparation, il rendra compte des travaux du colloque et publiera les contributions écrites en amont.**

Le journal «*la Montagne*» à largement couvert le colloque où Maryse Dumas, tout en parlant de l'actualité, a souligné son attachement aux travaux sur l'histoire de l'IHS DGT FAPT.



Gilbert Terrisse, André Brangeon, Serge Lottier

- 1- Louis Viannet, Albert Le Guern, Maryse Dumas Alain Gautheron. L'actuelle secrétaire générale Colette Duynslaeger était excusée (un chevauchement de dates avec le conseil National de la fédération n'a pas pu être évité).
- 2- François Briand, Alain Gautheron, Yveline Jacquet, Serge Lottier, Paulette Zaganiac.



## Le nom d'Ambroise Croizat enfin dans les dictionnaires !

Celui qui était ministre du travail et de la sécurité sociale de 1945 à 1947, qui bâtit la sécurité sociale, une « exception française » en matière de progrès social, qui en 1945, dès l'ordonnance du 4 octobre 1945 déclarait « la sécu n'est pas seulement une affaire de lois et de décrets. Elle réclame vos mains! Rien ne se fera sans vous... » et ce fut fait! Celui qui en 1947, mesurant déjà l'offensive du patronat et de ses soutiens politiques appelait à la

vigilance: « jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul avantage de la sécurité sociale, nous défendrons avec la dernière énergie et à en mourir cette loi humaine et de progrès » n'était pas, jusqu'à cette année 2011 dans les dictionnaires. Il a fallu la ténacité de la fédération CGT de la métallurgie dont il était le secrétaire général en 1945, de son institut, et du comité d'honneur pour la reconnaissance de Croizat afin que cet oubli soit réparé. Nous parta-

geons la satisfaction de nos camarades métallos et avec eux nous allons mieux faire connaître ce grand homme dont la vie<sup>(1)</sup> est attachée aux loix sociales de 1945/1947 aujourd'hui menacées.

S. L.

1- Voir « le dossier CGT métallurgie » et « Marcel Paul, Ambroise Croizat, Chemins croisés d'innovation sociale » Michel Etiévent, éditions GAP

## La Sécurité Sociale : ordonnance oui ! Mais rien n'était acquis

Lors de notre colloque sur la grève de 1953 à Bordeaux, le 24 septembre 2003, **Camille Piane**, agent des PTT aujourd'hui décédé, a témoigné de l'action déterminée des résistants pour mettre en place l'ordonnance du 4 octobre 1945, portant sur la création de la Sécurité Sociale.

A cette date, c'était un proche du général de Gaulle qui était ministre du travail, Alexandre Parodi. Le 21 novembre 1945, il sera remplacé par Ambroise Croizat, député communiste.

### Extrait du témoignage de Camille Piane :

« A la Libération, le gouvernement provisoire du général de Gaulle avait pour charge d'appliquer le programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Pour la sécurité sociale, les choses traînaient en longueur, les ministres MRP de l'époque n'étaient pas pressés, ils essayaient de noyer le poisson.

C'est alors que la CGT a élevé le ton, elle comptait cinq millions et

demi d'adhérents, de Gaulle a compris le message, il a renvoyé son ministre du travail et il a fait appel à notre camarade Ambroise Croizat, secrétaire général de la fédération des métaux CGT.

Ce n'était pas un cadeau, notre camarade savait qu'à la Libération tous les préfets de Vichy avaient été remplacés par des préfets sympathisants de la Résistance, mais il savait aussi que dans les préfectures, il y avait encore énormément de cadres vichyssois. C'est alors qu'il eut une idée révolutionnaire. Il adressa une circulaire à toutes les unions départementales CGT de France, il nous demandait de désigner, immédiatement, des conseils d'administration provisoires, paritaires, et d'installer des caisses dans les départements.

A l'union départementale de l'Ain, quatre camarades étaient désignés pour ce travail, deux camarades de l'EDF qui avaient déjà des connaissances dans les assurances sociales et moi-même, qui était le plus jeune, pour le syndicat des PTT.

Malgré toutes nos recherches, il fut impossible de trouver un local dans notre ville de Bourg-en-Bresse, les gros propriétaires ne voulaient pas d'une administration où le ministre était communiste. C'est alors que notre copain du bâtiment, qui était charpentier, nous dit : « Moi je vous fais une proposition, dans le sud du département, il y a des baraquements tout neufs où était installé l'Etat-major des camps de jeunesse. Je vous propose qu'on les démonte et qu'on les installe ici à Bourg-en-Bresse ».

Si tôt dit, si tôt fait et au coeur de la ville nous avons installé une caisse de sécurité sociale, caisse primaire, et quand les décrets d'application sont parus, on payait des prestations de sécurité sociale.

« Je vous assure que ça a fait du bruit dans le pays... ». Voilà un souvenir qui corrobore les paroles d'Ambroise Croizat en 1946 : « La sécu n'est pas une affaire de lois et de décrets. Elle réclame vos mains. Rien ne sera fait sans vous » Ce qui fut fait à Bourg-en-Bresse et ailleurs.

## Georges Durou, militant de la mémoire<sup>\*</sup>

Le 30 avril 2011 à la Bourse du Travail de Bordeaux, une cérémonie a eu lieu pour rendre hommage à notre camarade. Devant plus de 200 invités, « le bâton de pèlerin de la mémoire » lui a été remis par l'association « Ensemble pour la Paix » du comité mémoriel d'Orthez et du souvenir des Guérilleros de Buziet.

Résistant, Jo Durou fut arrêté à 15 ans, condamné à un an de déten-



tion, interné au camp de Mérignac-Pichey, puis déporté à Orienbourg-Sachsenhausen le 24 janvier 1943. Sur ce bâton de pèlerin de la mémoire est gravé son nom, celui de son camp et son matricule.

L'IHS-cgt-Fapt s'associe à cette reconnaissance, car Georges est aussi un adhérent actif de notre institut et un passeur de mémoire de notre histoire

sociale. Il sera également le président du premier institut d'histoire sociale Cgt de la région Aquitaine, au lendemain de la création en 1982 de l'HS-cgt.

Pour en savoir plus, on peut commander le livre-témoignage de G. Durou « Mes printemps de barbelés ». Editions les Nouvelles de Bordeaux et du Sud-Ouest, 15, rue Furtado 33 800 Bordeaux. Tél. 05 56 91 45 06 - Prix 10€



# 23 octobre 2011: 70<sup>e</sup> anniversaire des fusillés de Châteaubriant...

## Pour que rien ne disparaisse des combats des valeurs de la résistance.

Dès l'effondrement militaire en mai 1940 des formes de résistance s'organisent, des hommes et des femmes saisissent toutes les opportunités pour faire grandir l'esprit de résistance sur des revendications quotidiennes, les salaires, le ravitaillement, par la création de comités populaires, par des sabotages de la production, par la grève.

Pour ce combat contre l'occupant, l'année 1941 sera déterminante. 100 000 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais en mai juin feront grève réclamant du pain, de la viande, du savon, des vêtements de travail... 500 arrestations, 284 déportations, 94 internements et 9 fusillés pour l'exemple. La férocité nazie, liée à celle de leurs complices du régime de Vichy, conduit aux premiers actes de la résistance armée qui passe par l'exécution d'officiers allemands à Paris, à Nantes notamment.

En réponse, ce furent les fusillés d'otages pris dans les camps d'internements et les prisons. Parmi eux, en grand nombre, des militants et élus communistes arrêtés en 1939 par la police française au prétexte du pacte germano-soviétique d'août 1939.

L'exécution des otages en octobre 1941 va déclencher un sentiment de

révolte dont l'ampleur va dépasser les frontières françaises. Le général de Gaulle, Radio Londres, Radio Moscou s'empareront de l'évènement et Aragon écrira le poème « les martyrs » qui sera publié en février 1942 et diffusé dans les maquis.

Les exécutions de militants syndicalistes furent le symbole de la collaboration du patronat et de Pétain avec Hitler. Parmi les 27 fusillés de

Châteaubriant il y a Jean Grandel<sup>(1)</sup> militant communiste, syndicaliste engagé, secrétaire de la Fédération Postale Unitaire, de 1925 à 1935 maire communiste de Gennevilliers élu en 1934. Aujourd'hui, 70 ans après, il s'agit de rendre vivant le souvenir de ces militants courageux qui ont payé de leur vie leur résistance à l'occupant.

**« Rien ne doit disparaître des combats et des valeurs de la résistance ».** L'histoire de ces luttes est aussi un combat. Il suffit de voir comment se comportent des hommes politiques, et notamment le président de la République qui détourne, manipule, revisite, réécrit et tente de récupérer l'histoire à son profit. **La meilleure riposte dans l'immédiat c'est de réussir le grand rassemblement du 23 octobre auquel l'institut CGT FAPT s'associe.**

Résister s'écrit toujours au présent face à de nouveaux défis.

**Jean Claude Lourdez**



1- « Jean Grandel un homme du peuple dans l'histoire » : livre de Danièle Ledoux et Henri Claude Bonnet. IHS CGT FAPT et le Temps des Cerises éditeur

## Luttes locales et nationales aux LIGNES

Dans certains départements, on travaille d'arrache-pied pour retrouver des archives, à l'exemple de nos camarades du Calvados.

Un exemple à multiplier, sans oublier de tenir informé Serge Derloughian. [sergedrg@laposte.net](mailto:sergedrg@laposte.net)



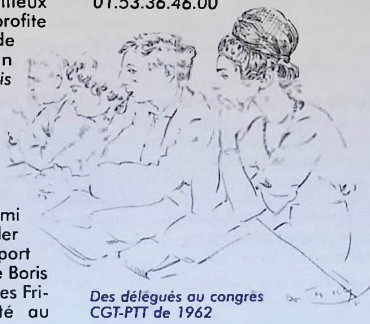
## Nos amis « métallos »

Nos amis de l'ihS de la métallurgie viennent de sortir un livre « **Artistes et métallos, quand l'avenir se dessine à l'atelier** »<sup>(1)</sup>.

Dans son introduction le secrétaire général de la fédération Philippe Martinez souligne le besoin actuel pour la Cgt métallo « de renouer le dialogue engagé avec les milieux artistiques et intellectuels ». Il profite du centenaire de la naissance de deux grands peintres: Jean Amblard et Boris Taslitzky, « amis de la classe ouvrière dont ils vont peindre les souffrances tout en exaltant l'avenir » pour faire connaître leur parcours et leurs œuvres (en couleur) dans ce livre. On y lira aussi un article important de notre ami Jean François Davoust conseiller confédéral, responsable du sport à la CGT. Soulignons enfin que Boris Taslitzky était un ami de Georges Frischmann; il avait été invité au

congrès de 1962 et avait « croqué » quelques congressistes, croquis que nous avons publiés en plaquette. Nous en reproduisons un ici.

1- On peut se procurer ce livre à l'ihS de la métallurgie, prix: 15 €. Téléphone: 01.53.36.46.00



Des délégués au congrès CGT-PTT de 1962

# « Histoire de la fédération de 1945 à 1981 »



**C'est au nom des 22 auteurs, que Serge Lottier a présenté le livre, au 34<sup>e</sup> congrès fédéral, le 26 septembre à Lille.**

« L'homme vit dans le passé, le présent et l'avenir; dans le passé pour s'instruire; dans le présent pour jouir; dans l'avenir pour se le préparer glorieux à lui-même et aux siens ». Après cette citation du philosophe Denis Diderot, le président de l'HS poursuit. Nous venons de jouir du présent, nous vous proposons maintenant de vous instruire du passé avec notre livre « Histoire de la fédération de 1945 à 1981 », pour préparer un avenir glorieux à vous-même et à celles et ceux qui vous ont délégués à ce congrès.

**En bonne compagnie, pour parler d'histoire sociale**

Ici, nous sommes sur un terrain propice, le Nord et le Pas de Calais sont char-

gés d'histoire sociale, pour ne citer que les luttes de 100 000 mineurs, défiant l'occupant en mai-juin 1941. Mais à Lille est né un personnage historique que nous rencontrerons dans plusieurs chapitres du livre. Certes il a signé l'ordre de réquisition des mineurs en grève en mars 1963 et a reconnu son échec; mais avec Jean Moulin, son rôle a été déterminant pour unir la Résistance et faire appliquer en grande partie le programme du Conseil National de la Résistance, aujourd'hui cible du patronat et du président de la République. Ce personnage historique c'est, Charles de Gaulle.

**Nous ne partons pas de zéro**

Nous pensons au livre de Georges Frischmann publié en 1967. Il a été pour des milliers de syndiqués un défricheur de consciences.

syndicales, il demeure une référence historique. Nous avons décidé de le rééditer pour les générations actuelles. Nous pensons aussi aux centaines d'études et d'articles publiés dans notre revue trimestrielle « Le Relais » qui, nous dit son directeur, Bernard Bouche, « paraît sans discontinuer depuis 1999, soit plus de 900 pages d'histoire ».

Des dizaines de camarades ont travaillé aussi sur un sujet précis, écrit une brochure, des contributions pour différents colloques.

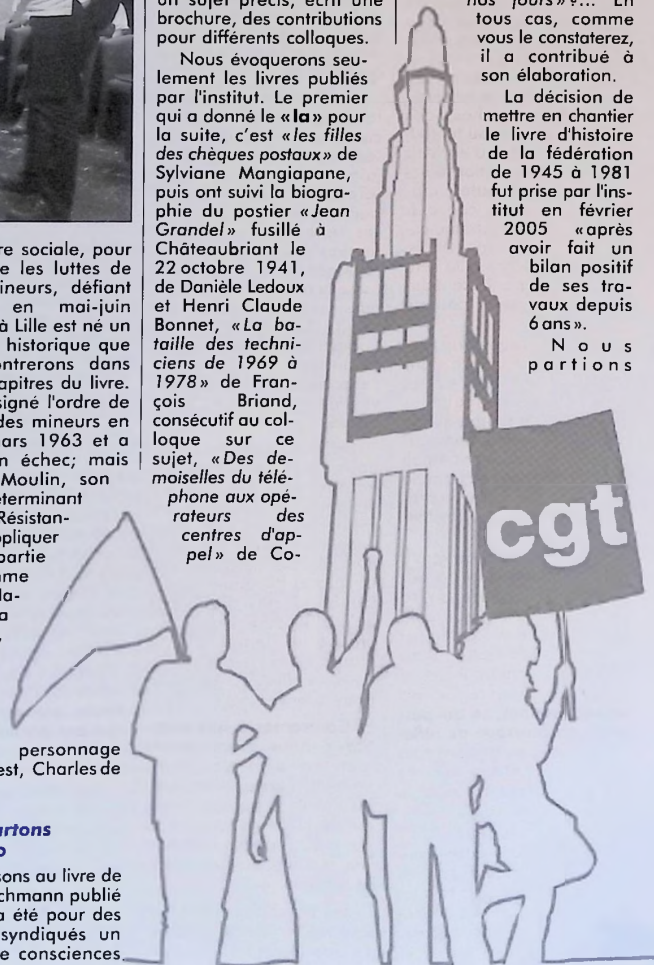
Nous évoquerons seulement les livres publiés par l'institut. Le premier qui a donné le « la » pour la suite, c'est « Les filles des chèques postaux » de Sylviane Mangiapane, puis ont suivi la biographie du postier « Jean Grandel » fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941, de Danièle Ledoux et Henri Claude Bonnet, « La bataille des techniciens de 1969 à 1978 » de François Briand, consécutif au colloque sur ce sujet, « Des demoiselles du téléphone aux opérateurs des centres d'appel » de Co-

lette Schwartz, Pierre Ihomme et Yveline Jacquet, publié à la suite du colloque de Marseille... sans oublier « La grande secousse de 1974 ». Dès l'année prochaine d'autres vont suivre.

Lorsqu'en 1998 Alain Gautheron, alors secrétaire général, nous proposa d'animer un institut d'histoire sociale, dont il est l'un des fondateurs, portait-il dans son subconscient l'idée du 2<sup>e</sup> livre « de 1946 à nos jours »?... En tous cas, comme vous le constaterez, il a contribué à son élaboration.

La décision de mettre en chantier le livre d'histoire de la fédération de 1945 à 1981 fut prise par l'institut en février 2005 « après avoir fait un bilan positif de ses travaux depuis 6 ans ».

**Nous partons**



donc avec de l'expérience en matière de recherche historique et d'écriture de l'histoire.

### **Cette histoire sera celle de notre fédération !**

Il n'y aura pas un auteur mais des auteurs. Ce sera donc une œuvre collective qu'il faudra bien sûr piloter....

N'étant pas des historiens de métier nous n'avons aucune « école » et aucun statut d'universitaire comme référence pour appréhender l'histoire. Mais comme elle appartient à tout le monde, tout le monde peut l'écrire, à condition d'avoir de la rigueur dans nos recherches et notre expression. La passion pour notre mémoire nous a motivés, et sans doute aussi le fait que les références au passé de la CGT nous ont beaucoup aidés dans notre activité militante... Quant à sa rédaction, sachant que la diversité des recherches, des approches de tel ou tel fait, ne pouvaient qu'enrichir l'histoire, à condition d'accepter de s'écouter mutuellement et de convenir ensemble d'une certaine cohérence, nous avons choisi l'œuvre collective. Elle sera organisée à partir de 4 dates repères de la période 1945-1981.

Quatre groupes de travail sont mis en place ; tandis que sont tracées les lignes directrices valables pour tous, de même que le volume du livre. En novembre 2007 nous avons établi le calendrier qui se termine ainsi : « *Sortie du livre septembre 2011... et festivités !* »

Chaque groupe se réunit quand il en ressent la nécessité, il est libre de sa démarche, « *il assume la responsabilité du contenu et du style de son texte* », mais à chaque réunion, il fait un compte rendu pour les autres groupes, ce qui permet « *un brassage de réflexions et d'échanges entre les 4 groupes* », et une lecture critique de l'ensemble sur le fond et sur la forme.

Nous avons réuni 2 fois les 22 auteurs pour faire un point collectif sur les travaux et plusieurs fois les pilotes des groupes de travail. Nous avons débattu avec franchise, exposé

notre point de vue, écouté celui des autres, évolué individuellement et collectivement... A partir de septembre 2010, Maurice Desseigne assumera la lourde charge de la mise en forme de l'ouvrage. Puis ce fut la relecture, elle a duré 6 mois ! C'est là que notre amie Jacqueline Lhomme a corrigé des lourdeurs de phrases et mis les points là où il ne fallait pas de virgule. Enfin nous avons fait souffrir Magalie, la conceptrice du livre des éditions « Le Temps des Cerises » et Chevillon, notre imprimeur. Merci à toutes et tous.

### **Pourquoi la période 1945/1981 ?**

Pour nous, 1945 c'est la fin du second conflit mondial, le congrès fédéral fondateur de Limoges, et le début des grandes conquêtes sociales.

1981, c'est le retour de la gauche au pouvoir conduite par François Mitterrand. Voila les deux jalons de notre livre. 35 ans d'histoire, traversés par la guerre froide, avec ses répercussions économiques politiques et idéologiques dans le syndicalisme comme ailleurs. C'est aussi les guerres coloniales et la fin de l'empire, l'émancipation des peuples colonisés, « l'âge d'or » caractérisé par l'État interventionniste et les « 30 glorieuses »...

Enfin, au-delà de 1981, nous avons considéré que nous n'avions pas assez de distance par rapport aux événements et que nous étions trop partie prenante pour aborder cette période. Un grand historien, Pierre Goubert, ne dit-il pas qu'« à mesure que s'approche le temps de sa propre vie la vision de l'historien s'altère ». Alors ne nous altérons pas !

Confrontés à nos certitudes, nous avons, avant tout, essayé de comprendre, plus que de juger les faits historiques, et mis à l'épreuve ce que René Mouriaux appelle « *objectivité et subjectivité en histoire sociale* ».

Les historiens disent que leur métier est de rappeler ce que les autres oublient

pour éviter que l'homme ou la femme privé de son histoire soit réduit à lui-même et devienne ainsi un jouet facile pour tous les totalitarismes.

### **Etre usagers de l'Histoire, pour bien vivre le présent**

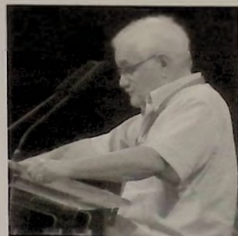
Usagers de l'histoire, pour d'abord préserver le passé, éviter qu'il ne s'efface de la mémoire, les historiens appelle cela « *l'histoire antique* », mais aussi disent-ils usagers de l'histoire pour nous fournir des modèles d'action, de vie, de culture, ce qu'ils appellent « *l'histoire monumentale* » et enfin inversement, usagers de l'histoire pour nous libérer du poids du passé quelquefois écrasant qui bloque notre capacité d'inventer du nouveau, « *c'est l'histoire critique* ». Nous pensons qu'il y a un peu des trois histoires dans notre livre.

### **Notre héritage : un investissement**

Nous avons voulu faire de notre héritage un investissement pour les temps nouveaux. Regarder en arrière avant d'aller plus loin est une bonne chose ! Nous pensons donc que ce livre aidera à la compréhension du présent, qu'il soulèvera des questions auxquelles il faudra répondre, et ouvrira la porte à de nouvelles recherches comme le souhaite Colette Duynslaeger, qui s'est réjouie de notre initiative, a suivi de près nos travaux et signé la préface. Sollicitée, notre amie Maryse Dumas signe une préface qui ouvre sur la période après 1981. Enfin le premier, à avoir eu le privilège de lire le livre dans sa totalité, sera Albert Le Guern.

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus pendant ces 6 ans, qui ont participé sous une forme ou une autre à la confection du livre.

Nous en sommes conscients, c'est un immense travail collectif que nous avons réalisé, avec dans nos échanges la confiance et le respect mutuel des autres. Pas un de nous n'a oublié que sur le fronton de la République, il y a *Frater-*



nité. Ce livre nous a aguerris et pas seulement pour nos travaux.

### **Notre souhait**

Pour ne rien vous cacher nous sommes assez fiers de nous. Assez fiers qu'une maison d'édition « Le Temps des Cerises » publie ce livre. Notre souhait, c'est qu'après l'avoir lu vous soyez, avec nous, fiers de votre histoire ; et que vous ayez envie de continuer à vous enrichir de votre passé en adhérant à l'institut et en vous abonnant à notre revue « Le Relais » dont le prochain n°, le 52, va paraître dans 15 jours, avec la présentation du livre à ce congrès.

J'ai lu dans le dernier journal Fédéral qu'une jeune camarade, présente au congrès, avait hésité à adhérer à la CGT parce qu'elle pensait qu'elle était trop verrouillée. Ce livre nous dit qu'il n'y a qu'un seul verrou dans la CGT : celui de la collaboration de classe !

### **Dans les pas de... Victor Hugo !**

Je voudrais terminer par une petite histoire qui a un rapport avec l'Histoire. Vous connaissez Victor Hugo, celui qui a écrit « *Ceux qui vivent sont ceux qui luttent...* » et encore « *Quand tout se fait petit, femmes vous restez grandes* »... Un jour il se promène au bord de l'Adour avec Juliette, ils suivent le courant du fleuve, Victor se retourne, prend son calepin. Juliette lui dit « *Toto qu'est ce que tu griffonnes encore ?* » Il lui montre le carnet et que lit-elle ?

« *Qu'est ce qu'un fleuve sans sa source, qu'est ce qu'un peuple sans son passé !* »

Quant à nous IHS-Fapt, ce passé, nous l'offrons à notre fédération.



lle de France 

## 26 septembre 2011 à LILLE

La présentation du livre de l'hs-CGT-Fapt « restera un des événements majeurs de ce 34<sup>e</sup> congrès fédéral. »

**Colette Duynslaeger,**  
Secrétaire générale  
de la Fapt-CGT



À la date du 15 octobre, 360 coffrets et 185 livres  
« De 1945 à 1981 » ont été vendus.